



## L'ÉVÉNEMENT

## À l'école, le soulagement mais des perspectives floues

CAROLINE BEYER  @BeyerCaroline

OBLIGATOIRE à l'école depuis septembre pour les plus de 11 ans et depuis fin octobre pour les plus de 6 ans, le masque ne l'est plus depuis jeudi dans les cours de récréation. « Pour les familles, c'est le soulagement, le signe que les choses commencent à se normaliser. C'est l'espoir, aussi, de retrouver en septembre prochain un univers scolaire sans masque, y compris dans les salles de classe, estime Hubert Salaün à la Peep, la deuxième fédération de parents d'élèves. Il n'était pas possible de maintenir le masque pour les enfants dans les cours d'école, alors même que les terrasses ont rouvert et qu'il n'est plus obligatoire dans la rue », résume-t-il.

Pourtant, l'exécutif ne semblait pas avoir anticipé le sujet scolaire, mercredi, lorsque le premier ministre a fait ses annonces. Après des « fuites » médiatiques contradictoires, le ministre de l'Éducation a finalement confirmé, jeudi matin, la fin de son obligation dans les cours d'école. Une fois de plus, les syndicats enseignants dénoncent « le timing irrespectueux du premier employeur de France à l'égard de ses personnels », selon les mots du Snalc. « Il fallait écouter le ministre sur France Inter jeudi matin pour être au courant ! », résume Guislaine David, au Snuipp, le premier syndicat du primaire. Les directeurs d'école ont été pris de court, d'autant que la fin de l'obligation du masque en cours de récréation pose des questions concrètes. Les élèves vont passer leur temps à le mettre et l'enlever ! Où le pose-t-on ? »

**Une rentrée non masquée**

« Prenons le d'abord comme une bonne nouvelle, considère pour sa part Jean-Michel Blanquer. On

peut imaginer une rentrée non masquée (y compris en intérieur, dans les salles de classe, NDLR). » Une perspective rassurante.

En mars, des psychologues – parmi lesquels Boris Cyrulnik – faisaient part de leurs craintes quant aux conséquences du port du masque généralisé à la crèche sur l'acquisition du langage chez les petits enfants. Plus récemment, une étude de chercheurs des universités de Lorraine, d'Aix-Marseille et de Genève concluait que le masque porté par les enseignants mettait une partie des élèves en difficulté dans l'apprentissage de la lecture. Le nouveau protocole sanitaire prévu pour la rentrée de septembre sera connu « la première quinzaine de juillet », a précisé le ministre de l'Éducation. Il proposera « différents scénarios possibles », car les règles définitives ne seront connues que « fin août », à l'aune de la situation sanitaire. On saura alors si les enseignants ne porteront plus le masque dans leurs classes et si les demi-jauges seront abandonnées.

Dans le monde de l'enseignement supérieur, où le distanciel a été la règle cette année, les « patrons » des universités et des grandes écoles attendent aussi la circulaire, prévue fin juin, sur les modalités de la rentrée de septembre. On sait déjà que cette rentrée est prévue en 100 % présentiel, mais que les établissements devront prévoir un scénario de basculement possible en « hybride ». « Nous devons aussi prévoir un accueil pédagogique spécifique pour les bacheliers qui vont entrer à l'université après deux années difficiles », explique Guillaume Gellé à la Conférence des présidents d'universités (CPU). L'instance s'apprête aussi à publier un bilan sur le

taux de réussite des étudiants cette année. Des remises à niveau seront-elles mises en place ? ■

